



Une cigarette électronique explose dans la bouche d'un consommateur

Rubrique : actualités - Date : mardi 21 février 2012

Peut être anecdotique mais toujours est-il que la cigarette électronique continue de défrayer les chroniques. DNF reste toujours méfiante à ce produit et avait demandé à l'AFSSaps de se positionner.

"Un Américain de 57 ans pensait avoir fait le bon choix pour sa santé en troquant son paquet de cigarette contre une cigarette électronique jusqu'à ce qu'elle explose. Résultat : il souffre de graves brûlures dans la bouche, il a perdu plusieurs dents et a eu un morceau de langue arraché. Au-delà de ce fait divers, que valent les cigarettes électroniques dans le sevrage tabagique ?

L'accident serait dû à une explosion de la batterie, gravement défailante. La cigarette électronique reproduit la forme et les sensations d'une cigarette classique, mais sans qu'il y ait de combustion. A l'intérieur il n'y a pas de tabac, mais une batterie, un pulvérisateur et une cartouche destinée à être vaporisée, dans laquelle les fabricant peuvent mettre un liquide contenant de la nicotine ou pas.

L'AFSSaps met son veto

En France, l'AFSSaps recommande de ne pas utiliser de cigarettes électroniques et précise qu'elles ne peuvent être vendues en pharmacie puisqu'elles ne figurent pas sur la liste des produits dont la délivrance y est autorisée [...]

[lire la suite](#)